



LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE

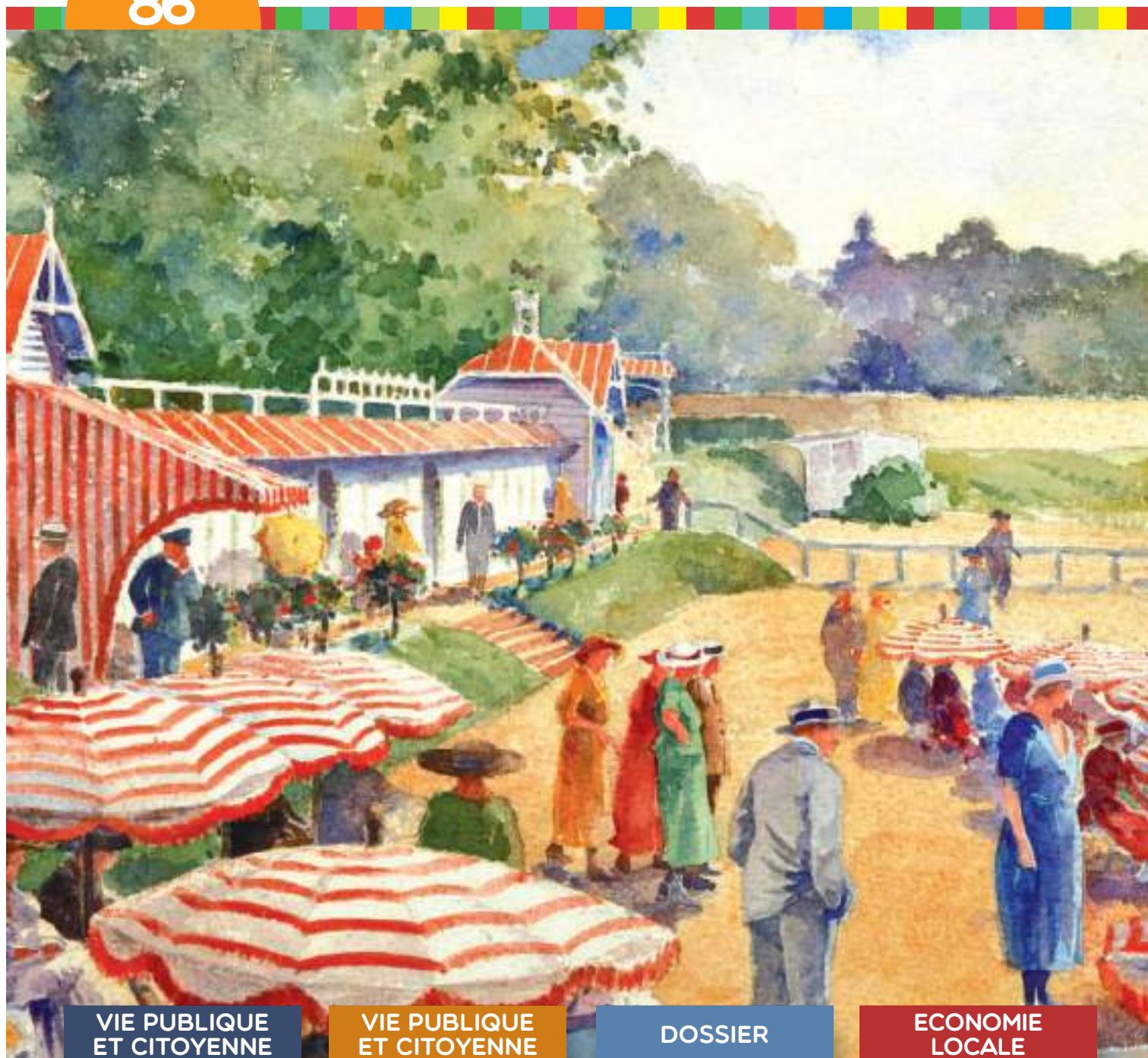
Regards

de L'Isle-Adam

AVRIL 2015

NUMÉRO

86



**VIE PUBLIQUE
ET CITOYENNE**

Préparation
au mariage civil

PAGE 6

**VIE PUBLIQUE
ET CITOYENNE**

Budget
de la ville

PAGE 8

DOSSIER

Les cabines de Plage
Devenez Mécène

PAGE 13

**ECONOMIE
LOCALE**

Le marché

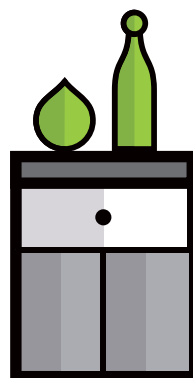
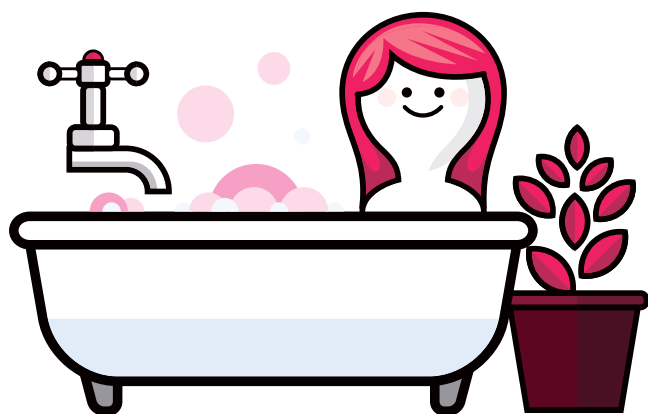
PAGE 16

- WWW.VILLE-ISLE-ADAM.FR -



UNE GRANDE DOUCHE C'EST MIEUX QU'UN PETIT BAIN

PRÉFÉRER
UNE DOUCHE À UN BAIN
70 LITRES ÉCONOMISÉS*



DE PETITS GESTES PEUVENT FAIRE DE GRANDES
ÉCONOMIES D'EAU



Découvrez tous nos conseils et écogestes sur
www.lyonnaise-des-eaux.fr



* Une douche de 4 minutes utilise 60 à 80 litres d'eau et un bain 150 litres.



Chère Alamoise, cher Alamois,

La baisse depuis 2014 de la Dotation Globale de Fonctionnement que verse l'Etat aux collectivités territoriales (- 462.000 € en 2015 pour L'Isle-Adam, pour aller jusqu'à - 1.200.000 € à partir de 2017), l'augmentation exponentielle de la taxe des fonds de solidarité des communes pauvres qui augmente fortement chaque année (350.000 €) auxquelles s'ajoutent des nouvelles charges gouvernementales, sans réelle contrepartie financière (comme la réforme des rythmes scolaires que nous supporterons pour la première fois, soit 150.000 € pour l'année) et les difficultés pour l'obtention des subventions sont les contraintes financières principales auxquelles notre commune doit faire face.

Avec pragmatisme et lucidité, nous avons anticipé depuis quelques années cette tendance, ce qui permet à L'Isle-Adam d'être mieux armée pour affronter cette situation nouvelle.

Néanmoins des économies sur les charges de fonctionnement, la suppression de certains événements et la participation des usagers aux services fournis par la ville seront nécessaires pour maintenir notre potentiel d'investissement.

En ce qui concerne l'intercommunalité de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, de grands changements se préparent :

- Au niveau territorial, le Préfet de Région vient de fixer le nouveau périmètre de notre intercommunalité applicable au 1^{er} janvier 2016 en l'élargissant aux communes de Méry-sur-Oise et de Mériel.
- Au niveau des compétences, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) renforce particulièrement celle des intercommunalités. En effet, elle prévoit entre autres la mutualisation des services pour 2016, que l'eau et l'assainissement deviennent compétences intercommunales fin 2017 et incite à la prise de compétence de l'intercommunalité en matière d'urbanisme. De plus, elle officialise l'élection des conseils communautaires au suffrage universel direct à l'horizon 2020.

Cette dernière mesure fait réfléchir sur les différents échelons de notre société: communes, communauté de communes, départements, régions, Etat, Europe. Il faudra bien un jour supprimer au moins 1 à 2 maillons de cette chaîne. On ne peut certes pas parler d'économie et continuer à garder des structures superflues. Le Département semblait voué à disparaître à terme. Aujourd'hui, c'est la commune - collectivité de base de notre société - qui se trouve dans le viseur. Était-ce vraiment la décision à prendre ? Je n'en suis pas certain.

Bien cordialement,

Axel PONIATOWSKI

Axel Poniatowski

SOMMAIRE

- 04 ■ Retour en images
- 06 ■ Vie publique et citoyenne
- 10 ■ Enfance / Jeunesse
- 12 ■ Vivre ensemble
- 13 ■ A travers la ville
Dossier spécial
Plage
- 14 ■ Côté Sport
- 16 ■ Economie locale
- 18 ■ Cadre de ville
- 19 ■ Prenez note !
- 20 ■ Sortir
- 21 ■ Infos pratiques
- 21 ■ Internet
- 22 ■ Etat Civil

Regards Directeur de la publication : Axel Poniatowski - Rédacteur en chef : Elodie Thabourey - Attachées de communication : Emilie Colomer - Virginie Klein - Réalisation - Impression : Palissade Publicité 01 34 08 20 21 - Crédits photos : Mairie de L'Isle-Adam / Fotolia - Régie publicitaire : Palissade Publicité - Distribution : Association « Porte à Porte » - Dépôt légal : ISSN N° 1157-6804 - Bulletin Municipal imprimé à 6750 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion durable des forêts. Mairie de L'Isle-Adam : 45 Grande Rue - Tél. 01 34 08 19 19.

GRAND CONCERT DU NOUVEL AN



Plus de 400 spectateurs et une véritable ovation pour les chanteurs du « Gospel Church » venus, le 24 janvier en l'église Saint-Martin, interpréter un répertoire gospel traditionnel mais également des adaptations de succès musicaux plus récents.

REMISE DES PRIX DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Samedi 7 février, Axel Poniatowski a remis un prix à chaque lauréat du concours en les félicitant de leur contribution aux illuminations de la Ville pendant les fêtes.

Résultats :

Catégorie maison

- 1^{er} : Pascal Moulon
- 2^e : Philippe Denquin
- 3^e : Yannick Banneau



Catégorie Balcon

- 1^{ère} : Hélène Burlant
- 2^e : Eliane Debras
- 3^e : Angélique Martin

Catégorie Commerçant

- 1^{er} : Aux primeurs Adamoises
- 2^e : Vanille et chocolat
- 3^e : La boucherie Grande Rue

8^E ÉDITION DE LA FÊTE DES JEUX EN BOIS

Le 7 février, le centre sportif Amélie Mauresmo a accueilli un très large public de petits et grands joueurs : cette année, une grande place a été faite au Kapla et un nouvel espace créé pour la fabrication manuelle de jeux.

Les journées des 5 et 6 février étaient réservées aux enfants des écoles élémentaires avec 1355 jeunes visiteurs de l'intercommunalité dont 549 élèves adamois.



SALON DE PRINTEMPS

Le salon organisé par l'association Prisme et Nuances du 8 au 15 mars à la Maison de L'Isle-Adam avait pour invités le peintre Pierre Neveu et le sculpteur Viviane Guybet.

Les lauréats

Grand prix du salon
Alain Gonthier
« Regard sur la vie »

Prix de la peinture
Francis Monod
« Humanité blessée »

Prix de l'œuvre sur papier
Annie Dolle
« Conférence en solo »

Prix de la sculpture
Thierry Daniel
« L'aigle »

Prix Pierre Jeudon
Françoise Sagnier
« Femme »



Axel Poniatowski a remis le prix de la Municipalité au peintre Nello Sdrubolini pour sa toile « Chemin dans les Highlands ». Cette œuvre a été acquise par la Ville.



carnavail

Samedi 14 mars, avec une vingtaine de chars et un millier de spectateurs, Lisle-Adam était en fête pour cette édition 2015 !

Un grand merci aux commerçants, aux associations et aux bénévoles qui participent activement à cet événement et contribuent à son succès au fil des ans.

◀ Embrassement de monsieur Carnaval fabriqué par l'association le collectif des parents de Camus.



LE CONSEIL des Sages

La réunion d'installation du Conseil des Sages s'est déroulée le vendredi 30 janvier en présence du maire, Axel Poniatowski et du nouveau président du Conseil, Hubert Tardif.

Cette assemblée consultative est une instance de réflexion et de proposition. Elle rapporte ses avis et suggestions au Maire sur les affaires de la commune.



VOS NOUVEAUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX pour le canton de L'Isle-Adam

Arnaud Bazin et Chantal Villalard ont été élus le 29 mars avec 68,78% des voix.

Arnaud Bazin a été élu président du Conseil Départemental par ses pairs le 2 avril.

Pour lui écrire : arnaud.bazin@valdoise.fr

Chantal Villalard a été élue conseillère départementale et nommée présidente du Syndicat mixte des Berges de l'Oise.

Pour lui écrire : chantal.villalard@valdoise.fr



PRÉPARATION au mariage civil

Temps de fête et d'engagement, le mariage civil s'inscrit dans une longue tradition citoyenne et républicaine. Son cérémonial sobre et solennel est réglementé et obéit à un rituel très strict. Acte citoyen fondateur de la reconnaissance juridique d'un couple et d'une famille, il est célébré à l'Hôtel de Ville, en présence de témoins majeurs dûment identifiés.



La première réunion a eu lieu le 7 mars dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Accompagner les futurs mariés dans cette démarche, c'est le nouveau projet de la mairie qui propose des réunions de préparation « avant le jour J ».

Lors de ces rencontres plusieurs thèmes sont ainsi abordés tels que les droits et devoirs entre époux, mais aussi des questions qui dépassent le cadre administratif du mariage. Ces réunions permettent également de répondre aux

multiples questions des jeunes couples sur le choix d'un régime matrimonial.

Armelle Chapalain, conseillère municipale en charge de la préparation au mariage civil pour la commune, a reçu une formation par l'association Cap Mariage, initiatrice du projet. La démarche s'inscrit dans le respect de la charte que chacun s'engage à respecter : une démarche apolitique et non confessionnelle.

Les couples présents lors de la première réunion ont apprécié ce premier contact avec la Municipalité, la découverte du lieu de mariage et la convivialité lors des différents échanges. Ils ont eu l'occasion d'aborder des sujets sur lesquels ils pourront débattre par la suite et appréhender au mieux la cérémonie.

L'Isle-Adam est, à ce jour, la seule commune du Val-d'Oise à proposer ces réunions.

Renseignements et inscriptions

auprès du service de l'état-civil : 01 34 08 19 13

a.chapalain@ville-isle-adam.fr

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des Adamois et pour lutter contre le sentiment d'insécurité, le dispositif de participation citoyenne vient renforcer les moyens de sécurité déjà en place dans la commune. Fondé sur la solidarité de voisinage, ce concept permet d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité. La mise en place de ce dispositif a démarré à L'Isle-Adam en janvier 2015 avec la réunion de quelques référents, un représentant de la Mairie et de la Gendarmerie. Les référents sont sélectionnés par le responsable de la sécurité de la Mairie et formés par la Brigade de Gendarmerie. Ces Adamois ont des contacts privilégiés avec la Police Municipale et la Gendarmerie et remontent par mail ou par téléphone tout élément suspect qui permettrait aux représentants de l'ordre d'intervenir rapidement ou bien d'obtenir des éléments pour une investigation en cours. La montée en puissance se fait progressivement en augmentant le nombre des référents pour couvrir à terme tous les quartiers de la ville. Déjà en place dans de nombreux départements, ce dispositif a fait ses preuves et le nombre de cambriolages a baissé dans les communes qui ont décidé de s'engager dans une démarche collective.

Pour de plus amples renseignements,

Gérard Brunel, conseiller municipal se tient à votre disposition :

g.brunel@ville-isle-adam.fr



TRIBUNE D'EXPRESSION

Union pour L'Isle-Adam Ville Parc



**Interview de
Chantal Villalard,
adjointe au Maire
en charge du
commerce
non-sédentaire,
des espaces
verts et de
l'évènementiel.**

Depuis quelques semaines les clients du marché ont découvert les animations, mais également la mise en service d'une navette de bus le vendredi pour les communes voisines. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, nous avons proposé, en accord avec les commerçants, de mettre en place à la fois des animations et une navette de bus. Ainsi chaque 3^e dimanche du mois, dans les jardins du Castelrose qui jouxtent le marché, nous organisons des animations avec de la musique, du théâtre, des magiciens sans oublier la foire horticole en avril et octobre et beaucoup d'autres surprises ! Quant aux navettes de bus, chaque vendredi neuf communes sont desservies pour accéder au marché. Trois circuits gratuits avec une durée sur place d'1h30 sont proposés aux personnes non véhiculées. A ce jour, une trentaine de personnes bénéficient de ce service.

Réputé comme l'un des plus beaux d'Ile-de-France, le marché de L'Isle-Adam subit-il les effets de la crise et est-ce un moyen pour booster un peu plus la fréquentation ?

Il est certain que le marché subit

comme tout le monde la crise. Néanmoins, le marché de L'Isle-Adam reste dans le top 3 des plus beaux et plus achalandés de l'Ile-de-France. La fréquentation s'est stabilisée depuis plusieurs années mais ce que nous souhaitons surtout c'est de parvenir à l'augmenter. C'est pour cela que nous avons mis en place toutes ces nouveautés. D'autre part, l'ouverture de l'école Balzac offre un parking supplémentaire pour les clients, ce qui n'est pas négligeable car il est important que les gens puissent se garer sans difficulté.

De nouveaux commerçants se sont également installés, c'est la preuve que le Marché de L'Isle-Adam attire toujours ?

La diversité des produits, la qualité et les choix proposés aux clients et, comme je le disais plus haut, la possibilité de pouvoir se garer, sont des éléments importants et essentiels pour le bon fonctionnement du marché. Nous avons du reste de bons retours à la fois des commerçants et de la clientèle qui reste fidèle et apprécie nos efforts. C'est un vrai partenariat entre tous. Et preuve que notre marché attire, c'est le nombre de demandes que nous recevons pour

s'y installer. Nous avons actuellement près de 130 commerçants et l'offre s'internationalise avec l'arrivée de spécialités grecques, libanaises et italiennes. Il faut également signaler que le marché ne fait pas d'ombre aux commerces de proximité, bien au contraire. Ils profitent également de l'engouement de la clientèle venant des communes voisines et même d'autres départements.

Un petit mot sur l'une de vos autres attributions parmi lesquelles l'environnement. Vous êtes notamment en charge de la mise en œuvre de la zone de biodiversité. Où en est-on dans ce domaine ?

La zone de biodiversité est un programme sur trois ans qui vient de débuter. Un débroussaillage est en cours avec la protection des arbres et la restauration du chemin de la petite plaine. C'est un futur espace de prairie humide avec frayère à poissons et bocage. Elle accueillera un parcours de promenade et de découverte de la faune et de la flore. Son entretien se fera principalement grâce à l'aide d'animaux de types ânes, ovins ou bovins. Bref ! Un beau programme en perspective.

Extraits des conseils municipaux des 27 mars 2015

Parmi les points adoptés par le Conseil municipal :

- Adoption des comptes administratifs et des comptes de gestion de la Ville et de la Plage
- Approbation de l'affectation du résultat pour les budgets de la Ville et de la Plage
- Vote des taux d'imposition des contributions directes locales
- Vote de subventions complémentaires pour le CCAS et le SIPIAP
- Approbation décision modificative N°1 pour la Ville et la Plage
- Votes des tarifs du musée, de la carte de plage et des prestations du service enfance
- Cession de la parcelle AY67 située au 112 ave des bonshommes à la société immobilière 3F

- Acquisition de la parcelle AA32 au lieu dit « La petite plaine » frappée d'une servitude d'espace boisé classé
- Signature d'un protocole d'accord entre la Ville et la société EIFFAGE pour la mise en œuvre des compensations liées à l'aménagement du port de plaisance
- Acceptation d'un don de deux estampes de Jean-Baptiste Sécheret
- Signature d'une convention de « mesure de responsabilisation » avec le collège

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site de la ville : www.ville-isle-adam.fr
➤ rubrique vie municipale

Date du prochain Conseil municipal

Vendredi 22 mai à 19h
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

BRÈVE

Cérémonie du 8 mai

11h - Cour de
l'Hôtel de Ville

Commémoration
de la Victoire de 1945.



BUDGET de la Ville

Le service public a un coût : ce qui n'est pas payé par l'utilisateur, l'est par le contribuable.

Au-delà des efforts entrepris pour réduire les charges de fonctionnement, l'équilibre du budget nécessite une optimisation des recettes.

La volonté de l'équipe municipale est de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

La réduction des dotations de l'Etat sera donc en 2015 compensée très partiellement par une révision des tarifs s'appuyant sur la recherche de cohérence entre politiques tarifaires et fiscales.

C'est ainsi que la participation des Adamois aux prestations assurées par la Ville sera en moyenne accrue de l'ordre de 5% au cours de l'exercice 2015, l'augmentation des prestations « enfance » n'entrant en vigueur qu'au 1^{er} septembre 2015.



Afin de permettre aux équipes municipales d'engager dès le début du nouvel exercice les actions programmées pour l'exercice 2015, le Conseil Municipal a délibéré le 19 décembre 2014 sur le budget primitif (BP) de la Ville.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Après validation des comptes 2014 de la Ville et de la Plage par le Receveur Municipal, ce budget primitif 2015 a été complété et approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 27 mars 2015 dans le cadre d'une décision modificative (DM).

Le budget 2015 se caractérise par :

- des taux d'imposition inchangés pour les Adamois,
- une réduction importante des aides de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement) et un accroissement des aides aux communes défavorisées (péréquation),
- une limitation forte des dépenses de fonctionnement malgré la mise en œuvre en année pleine de la réforme des rythmes scolaires,
- un transfert encore conséquent du fonctionnement vers l'investissement,
- la priorité donnée, cette année encore, en matière d'investissements à l'amélioration de la Voirie.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 18.949.111€ en baisse par rapport à 2014, dont 70% sont issues des impôts et taxes, la part des dotations et subventions reçues de l'Etat représentant désormais 20.6% des recettes de fonctionnement contre 22.7% en 2014. La participation des familles au titre de la prise en charge partielle des dépenses de l'enfance représentant 6% du montant de ces recettes.

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2015 s'établissent à 15.261.803 €.

Elles sont stables par rapport aux dépenses réalisées en 2014 malgré la poursuite de la charge d'entraide entre les communes en nouvel accroissement de 100.000 € en 2015 et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dont le coût en année pleine à la charge de la commune s'élève à 150.000 €.

Répartition des dépenses par fonctions



Le coût global des prestations « enfance » représente 20.2% du total des dépenses.

Ces moindres recettes et les nouvelles dépenses ont contraint à des choix difficiles comme la diminution du montant des subventions allouées aux associations, la réduction du nombre d'expositions au Musée, la baisse des dépenses réalisées dans les différents services de la Ville, la suppression du repas des anciens et celui du personnel.

Ces dépenses sont pour l'essentiel relatives à :

- **des charges à caractère général** (achat de fournitures et de petits matériels, transports scolaires, fluides, entretien des espaces verts etc.) représentant 28.5% des dépenses.
- **des charges de gestion courante** (subventions au service incendie, à la piscine, au CCAS et aux associations adamoises) soit 12.5% du budget.
- **la rémunération du personnel municipal** pour la moitié des dépenses, après prise en charge du personnel affecté jusqu'alors au Bel Automne.
- **la charge d'intérêts d'emprunts** 3.2% du budget.
- **la charge d'entraide entre les communes** 6.2% des dépenses.

La maîtrise de ces dépenses par les différents services de la Ville permet de transférer vers la section d'investissement 3.687.308 € (même ordre de grandeur qu'en 2014).



**Interview de
Michel Passant,
Adjoint aux
finances et
budget, en charge
du personnel
communal et de
la commission
d'appel d'offres.**

Vos attributions au sein du conseil municipal concernent à la fois les finances, le budget, le personnel communal et les commissions d'appel d'offres, essentielles au bon fonctionnement de la commune. Pouvez-vous nous expliquer vos fonctions ?

Notre Député-Maire m'a délégué, sous son contrôle, pour une seconde mandature la charge de m'assurer que l'ensemble des équipes employées par la Ville et la totalité des moyens financiers mis à leur disposition sont utilisés dans les conditions les meilleures au bénéfice des Adamois.

La gestion du personnel est un facteur sensible dans une commune mais devient difficile du fait notamment de l'évolution des services et des mutations inhérentes. Comment gérer ces contraintes et combien la Ville compte-t-elle d'agents ?

En matière de gestion du Personnel il faut donc tout à la fois, s'assurer de l'adéquation des personnes aux tâches confiées, permettre à chacun d'évoluer et s'adapter aux modifications technologiques ce qui passe par un niveau élevé

d'actions de formation et faire en sorte d'améliorer sans cesse la polyvalence des équipes tout en cherchant à réduire les tâches les moins enrichissantes.

Après prise en compte, tant de la fermeture du Bel Automne dont le personnel a rejoint en 2014 les équipes de la Ville, que de la modification des rythmes scolaires avec l'embauche d'animateurs spécifiques, la commune emploie désormais 243 fonctionnaires représentant 190 équivalents temps plein, à comparer à l'effectif de 2004 qui comptait 259 fonctionnaires soit 213 agents équivalents temps plein.

Avec la baisse des dotations imposée par l'Etat, comment la commune peut-elle assumer ses charges tout en continuant à investir ?

Au plan financier l'exercice est délicat puisque pour un budget de fonctionnement de l'ordre de 15.000.000 € nous subissons la double contrainte d'une baisse significative de la dotation globale de fonctionnement et d'une progression continue de l'aide apportée aux communes dites moins favorisées.

C'est ainsi que sur la période 2015/2017 il nous faut faire face à une réduction progressive et cumulative des moyens financiers de la commune qui représente 540.000 € en 2015, puis 430.000 € supplémentaire en 2016 pour atteindre 604.000 € de plus en 2017.

Ceci a conduit pour 2015, avec la volonté de ne pas modifier le taux d'imposition, à prendre des mesures importantes de réduction de coûts (cf article budget) mais aussi à augmenter les tarifs des prestations assurées aux Adamois. Ces économies et ces évolutions tarifaires vont se poursuivre dans les années à venir de manière à pouvoir dégager suffisamment de ressources pour que la Ville puisse continuer à mener une politique active d'investissements tout en poursuivant son désendettement. A noter que l'endettement par habitant s'établit à 720 € fin 2014 contre 1.225 € en 2008.

Tous ces efforts ont été et sont rendus possibles car la commune a la chance pour ce faire de disposer d'équipes municipales de qualité qui travaillent en bonne harmonie et en totale solidarité avec l'ensemble des élus responsables.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont essentielles car ce sont elles qui permettent de réaliser les gros travaux d'entretien, d'amélioration et de rénovation des équipements de la Ville.

Le transfert du fonctionnement vers l'investissement auquel s'ajoute la taxe d'aménagement et le remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements réalisés en 2014 (986.000 €) ainsi que notamment les subventions attendues (258.000 €) permettent de disposer d'un total de recettes d'investissement de 5.031.300 € au titre du budget 2015.

En tenant compte des opérations engagées en 2014 mais non encore terminées ou soldées, le budget global d'investissement s'élève à 8.930.265 €.

Il va permettre :



- Le ravalement du Castelrose.
- de remplacer des ouvrants, des volets roulants et de réaliser des travaux de couverture dans les écoles de la commune.



- d'engager la rénovation du pigeonier du parc Manchez.
- d'engager la première tranche de la zone de biodiversité qui va s'étendre sur 10 hectares entre le futur port fluvial et la base nautique.



- d'agrandir, et ce sera l'un des chantiers les plus importants de l'année, l'école maternelle Chantefleur à Cassan qui disposera ainsi d'une classe supplémentaire, d'un dortoir et d'une salle commune-bibliothèque.



- de poursuivre de manière très significative l'amélioration de l'éclairage public et de la voirie communale.
- de réaménager et de remettre en état la mare du Débouché.

BUDGET de la Plage



L'année 2015 verra la réalisation de l'ensemble de nouvelles cabines mises à la disposition des Adamois ou des groupes d'enfants fréquentant ce site.



Calendrier des inscriptions auprès du service enfance

- Juin**
- Je réserve la cantine, les TAP, l'accueil de loisirs et l'étude pour la prochaine rentrée scolaire sur la fiche d'activités à retourner au service Enfance.
 - Je prends RDV avec la responsable du Centre de loisirs pour établir le calendrier annuel. (Accueil matins et soirs, mercredis, vacances scolaires)



Vacances scolaires : mes enfants vont au Centre de loisirs.

- Je fais les démarches au service Enfance.
- Je prends RDV avec la directrice du Centre.
- Je m'informe auprès des animateurs des périodes de réservation avant chaque session de congés.

CLASSES DE DÉCOUVERTE

Ecole Balzac

CM1/CM2 - Thème : Nature - école Nicolas Hulot du 12 au 17 avril.

Ecole Cassan

CM2 - Thème : Voile - Meschers sur Gironde fin juin.



La classe de CM2 de l'école Balzac : initiation à l'astronomie en février.

LES PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES : le paiement sécurisé en ligne, c'est beaucoup plus simple !

Les parents qui inscrivent leurs enfants aux activités périscolaires proposées par le service Enfance de la Ville (cantine, accueil de loisirs...) peuvent, à la réception de leur facture, payer en toute sécurité sur le site de la Ville www.ville-isle-adam.fr dans la rubrique « Vos démarches » puis « Paiement en ligne ».

LA SEMAINE DE LA LECTURE



Du 26 au 30 janvier, la sixième édition de cette manifestation a eu un grand succès auprès des 18 classes de niveau maternel et élémentaire venues écouter des histoires contées par des bénévoles dont des élèves du collège Pierre et Marie Curie.

« SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE » au collège Pierre et Marie Curie du 16 au 21 mars

Les établissements scolaires du département du Val-d'Oise ont organisé une semaine sur le thème de la persévérance.

Le collège Pierre et Marie Curie s'investit pleinement dans la lutte contre le décrochage scolaire en initiant de nombreux projets tout au long de l'année:

Cette année, un **relais éducatif** est mis en place pour les élèves les plus fragiles ; des adultes référents bénévoles les accompagnent pour appréhender de manière positive leur rapport à l'école.

Les adultes sont des enseignants, des parents, des assistants d'éducation, des agents qui aident chaque enfant à donner du sens aux apprentissages et à construire

une scolarité la plus réussie et la plus épanouie possible.

Afin de fédérer les élèves et de se lancer dans un défi collectif, les professeurs d'éducation musicale ont organisé un « CUP SONG » dans la cour du collège le 17 mars.

Une **conférence sur le tutorat** posant les conditions du succès d'un dispositif tel que le **relais éducatif** a permis de partager quelques postulats sur les conditions de la réussite dans le système scolaire.

Enfin, les élèves de l'option Découverte professionnelle 3^e H et les élèves du dispositif U.L.I.S (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) ont confectionné un repas de très haute qualité; ils ont « persévéré » pendant

quelques semaines pour offrir un repas aux membres du Conseil d'Administration et aux personnalités de la Ville et de l'établissement scolaire. De nombreux partenaires se sont associés à cette manifestation.

Une émulsion de motivation, une farandole de victoires et un nappage de réussite sucrée... Tout un programme!

Pour illustrer cette semaine, partageons ces quelques mots de collégiens pour définir la persévérance :

« La persévérance, c'est la somme de petits efforts »;

« Le courage gagne le mérite »;

« Graver de petites marches nous mènera au sommet »



REMISE DES DICTIONNAIRES : une nouveauté en 2015 !



Cette année, pour plus de convivialité, la remise des dictionnaires par Axel Poniatowski aux élèves de CM2, se fera dans chaque école.

LES CENTRES DE VACANCES D'ÉTÉ

Enfants d'âge élémentaire

• Du 6 au 17 juillet

Sportifs en herbe

équitation, multisports

Luttenbach (Haut Rhin)

• Du 17 juillet au 1^{er} août *

Cap au Sud

multisports à la mer

Leucate La Franqui (Aude)

• Du 19 juillet au 1^{er} août *

Les Aventuro Sportifs

multisports en montagne

Vars - Sainte-Marie (Hautes Alpes)

• Du 3 au 14 août

Les petits Corsaires

chasse au trésor - multi-activités

Saint-Malo (Ile et Vilaine)

Collégiens

• Du 6 au 17 juillet *

Atlantic'fun

multisports à la mer

Le Verdon-sur-Mer (Gironde)

• Du 2 au 13 août

Escapade Azuréenne

multi activités

Nice (Alpes Maritimes)

L'attribution des places en colonies de vacances se fait par décision d'une commission.

Renseignements

auprès du Service Enfance

01 34 08 19 09 - 01 34 08 19 27

* Aisance obligatoire à la pratique des activités aquatiques

SPECTACLES ET KERMESSES DES ÉCOLES



Ecole Cassan

Vendredi 29 mai

Exposition de

sculpture

Espace Magallon

Ecole Dambry

Vendredi 12 juin

à partir de 18h

Ecole Jean

de la Fontaine

Samedi 13 juin

10h / 14h

Institut

Notre-Dame

Samedi 20 juin

à partir de 14h

Ecole Chantefleur

Vendredi 26 juin

Spectacle à la

Maison de

L'Isle-Adam

à partir de 18h

Ecole Balzac

Vendredi 26 juin

à partir de 18h

Ecole Camus

Samedi 27 juin

à partir de 10h

PASS LOISIRS



Le Calva proposera en juillet aux jeunes adamois de 12 à 16 ans de venir découvrir, partager des activités et profiter de sorties dans le cadre des Pass-Loisirs organisés à la demande de la commune de L'Isle-Adam et soutenus par la CAF du Val-d'Oise. La participation financière reste minime et est calculée en fonction du quotient familial. Cuisine, plongée, hip-hop, skate, graff, pêche seront quelques thèmes des ateliers qui seront proposés. Toutes les informations concernant les Pass-Loisirs seront disponibles au secrétariat à la Maison de L'Isle-Adam dès les premiers jours de mai.

Renseignements

Tél. : 01 34 69 21 38 - courriel : info@calva.asso.

ACTIVITÉS JEUNESSE

Ce projet, mis en place il y a cinq ans par le Service Enfance de la Ville, connaît un véritable engouement de la part des jeunes adamois restant à L'Isle-Adam pendant les vacances scolaires. Cet hiver, 25 jeunes ont participé à de multiples activités encadrées par les deux animateurs engagés par la commune. Le tournoi de foot en salle reste un incontournable



dans le choix des adolescents mais le basket, le tennis de table, la lutte et d'autres sports leur sont également proposés à chaque session.

Prochaine édition :
juillet / août.





La galette des Rois à la Fondation Chantepie-Mancier, le 15 janvier.



le 8 février, Madame Duval a fêté ses 100 ans à son domicile.

SORTIE C.C.A.S : une journée sur le thème de la nature !



Organisée par le Centre communal d'Action Sociale (C.C.A.S) **mardi 7 juillet**.

Au programme : visite en 4x4 et balade en bord de mer...

Le matin, vous partirez à la découverte des bisons, biches, cerfs et daims sur un

domaine de 118 hectares dédiés à l'élevage. L'après-midi sera consacrée aux joies du bord de mer à Dieppe. Prévoir la journée (8h départ de L'Isle-Adam pour un retour prévu vers 19h30).

Renseignements : 01 34 69 03 29

BRUIT ET BON VOISINAGE : tous acteurs

Entretenir de bonnes relations entre voisins est important pour le bien vivre de chacun.

Pour cela plusieurs règles sont à respecter notamment en ce qui concerne le bruit, conformément à l'arrêté préfectoral 2009-297 et par arrêté municipal.

D'une manière générale, tout bruit gênant par sa durée, sa répétition ou son intensité est interdit de jour comme de nuit.

POUR LES PARTICULIERS

Les bruits émis à l'intérieur des propriétés audibles de l'extérieur et portant atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur intensité ou leur caractère répétitif tels que ceux provenant d'appareils de diffusion sonore, de télévision, d'instruments et appareils de musique, appareils électroménagers, appareils de climatisation ainsi que ceux résultant du port de chaussures bruyantes, de la pratique d'activités et de jeux non adaptés à ces locaux, sont interdits. Par arrêté municipal, l'utilisation de matériel de bricolage, de jardinage ou d'appareils susceptibles de causer une gêne est autorisé de 8h30 - 12h et de 14h - 19h30 du lundi au vendredi, et de 9h - 13h et 16h - 19h le samedi. L'utilisation de ces matériels est interdite le dimanche.

Les détenteurs d'animaux domestiques et les propriétaires d'élevage sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les propriétaires de chiens dont les aboiements intempestifs gênent le voisinage, peuvent se voir infliger une amende.

LES CABINES

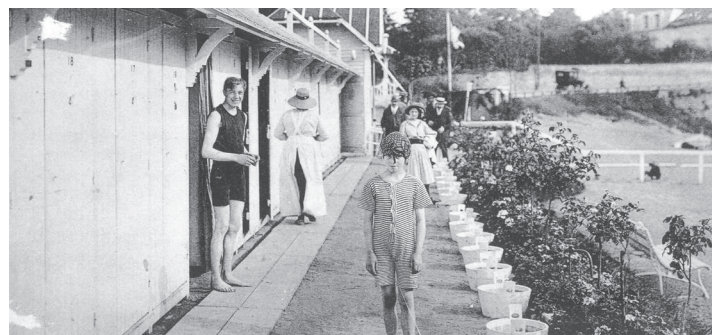
1ÈRE CAMPAGNE DE

UNE PLAGE À RENOMMÉE NATIONALE

La Ville, labellisée station classée de tourisme et, un des plus beaux détours de France, offre la plus grande plage fluviale de France.

Avec plus de 3 hectares dédiés aux loisirs extérieurs et à la baignade, la Plage devient un lieu mythique dès les années 30, lorsque des célébrités y viennent comme la chanteuse Mistinguett, le peintre Vlaminck, l'actrice Mary Marquet... puis plus tard avec l'inauguration du bassin record en 1950, par Johnny Weissmuller, ancien champion olympique de natation et interprète du rôle de Tarzan au cinéma.

Ses piscines, son sable fin et ses cabines années 30 lui confèrent un air de station balnéaire intemporelle que les cinéastes, les artistes ou encore les sportifs continuent de plébisciter au fil des années.



Ses cabines avec leur toit en tuiles plates, leur porte peinte en blanc assortie d'un oculi octogonal en verre coloré et leurs mobiliers intérieurs typiques de l'époque, en sont l'une des spécificités les plus remarquables.

UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

Les premières cabines sont installées en 1850. Après la 1^{ère} Guerre Mondiale, en 1920, cinquante nouvelles cabines sont construites par l'architecte des cabines de Deauville. Leur architecture et leurs couleurs en feront l'emblème de la Plage.



Leur état de vétusté avancé et leur dangerosité nécessitant leur démolition, elles seront reconstruites à l'identique. Cela fait en effet 30 ans qu'elles ne sont plus utilisables par le public. Le projet de la Ville concerne 44 cabines individuelles et 2

collectives réservées aux groupes scolaires avec pour objectif la conservation du caractère authentique des premières cabines.

DE LA PLAGE, devenez mécène ! E SOUSCRIPTION

APPORTEZ VOTRE SOUTIEN :

participez à la rénovation
des cabines

Depuis 1981, date d'acquisition de la Plage par la Ville, la Municipalité offre aux visiteurs un complexe touristique de qualité et de charme.

La Plage, lieu culte des années folles et de l'après Seconde Guerre Mondiale, a besoin d'une restauration complète de ses cabines.

L'ampleur des travaux conduit la Ville à ouvrir une souscription publique afin de conserver ce patrimoine touristique haut de gamme.

Les travaux de l'ensemble des cabines ont été confiés à l'architecte Frédéric Danton qui a déjà œuvré pour la Ville en 2012 lors de la restauration de l'église en collaboration avec Pierre-André Lablaude, architecte en chef des Monuments Historiques (A.C.M.H). Une restauration qui a valu à la commune le prix Régional des Rubans du Patrimoine.

**COÛT DE L'OPÉRATION : 675 000€
FINANCÉ UNIQUEMENT PAR LA VILLE.**

Le montage budgétaire se fait sur 2 exercices financiers 2014 / 2015.

1^{ère} partie des travaux : dernier trimestre 2014

2^e partie des travaux : 1^{er} trimestre 2015

LES AVANTAGES FISCAUX DU MÉCÉNAT pour les particuliers et les entreprises

Impôt sur les sociétés	Impôt sur le revenu	Impôt sur la fortune
Dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires	Dans la limite de 20 % du revenu imposable	Dans la limite de 50 000 € limite atteinte lorsque le don est de 66 666 €
Un don de...		
1 000 €	100 €	500 €
Une économie de		
-60%	-66 %	-75 %
Une dépense réelle de...		
400 €	34 €	125 €



BON DE SOUSCRIPTION

Bulletin à retourner à : Fondation du Patrimoine - Délégation régionale d'Île-de-France - 8, passage du Moulinet 75 013 Paris

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : « Fondation du patrimoine – les cabines de L'Isle-Adam »

Le reçu fiscal est établi exclusivement aux nom et adresse indiqués sur le chèque.

Où retrouver le don en ligne sécurisé sur : www.fondation-patrimoine.org/29067

☐ Oui, je fais un don pour aider à la restauration des cabines de la plage de L'Isle-Adam (95) et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine soutenu par la commune de L'Isle-Adam dans le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de euros et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre de :

☐ l'impôt sur le revenu

☐ l'impôt sur la fortune

☐ l'impôt sur les sociétés

Nom ou société

Adresse

La fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal (sauf cas soulignés ci-dessus), que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la réhabilitation que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune de L'Isle-Adam, pour le cas où le projet de réhabilitation n'aboutirait pas.

La fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies, nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la fortune et à 3% du montant des autres dons.

« CENTRE GÉNÉRATION BASKET »



Pendant les vacances d'hiver, la Ligue Ile-de-France de Basket, en partenariat avec la FFBB et GRDF, a proposé aux jeunes Adamois de plus de 8 ans un stage gratuit de basket-ball du 23 au 27 février. Une cinquantaine d'enfants ont bénéficié de ce stage qui s'est clôturé par une remise de récompenses aux jeunes sportifs !

LES J.O. LUDIQUES DE L'ISLE-ADAM : rencontre départementale d'athlétisme

Le 7 février au centre sportif Amélie Mauresmo, plus de 150 jeunes athlètes de 10 communes du département du Val-d'Oise ont couru lors de cette rencontre. Une des équipes de L'Isle-Adam a terminé première et chaque participant de la rencontre a reçu une médaille remise par Axel Poniatowski.



INSCRIPTION « CARTE DE PLAGE » : nouvelles modalités d'obtention et de délivrance

La Plage ouvrira ses portes le samedi 4 juillet.

La délivrance de la carte de Plage permettant une entrée gratuite en semaine est désormais soumise aux conditions suivantes :

- paiement forfaitaire de 15€ par carte pour toute la saison.

Les personnes concernées en 2015 sont :

- Les enfants adamois de 5 ans (nés avant le 4 juillet 2010) jusqu'à l'anniversaire de leurs 19 ans (y compris ceux fêtant leur 19^e)

anniversaire au cours de la saison de la plage qui y auront droit pour l'ensemble de la saison).

Rappel : les enfants nés après le 4 juillet 2010 n'ont pas besoin de carte pour accéder gratuitement à la plage.

- Pour les Adamois de 60 ans et plus (y compris ceux fêtant leur 60^e anniversaire au cours de la saison de la plage, soit entre le 4 juillet et le 30 août 2015).

A savoir :

la carte est gratuite à partir du 3^e enfant de la même fratrie.

Pour l'obtention de la carte, se rendre à la Plage lors des permanences du 13 mai au 26 juin :

Les mercredis de 14h à 18h

Les vendredis de 10h à 18h30.

Les documents à fournir :

- photo d'identité récente de moins de 6 mois
- carte nationale d'identité, passeport ou livret de famille
- dernière taxe d'habitation sur L'Isle-Adam ou dernier avis de non-imposition et pour les nouveaux arrivants le bail de location ou l'attestation de propriété.

Renseignements : 01 34 08 19 26
01 34 08 19 19





FOOTBALL À L'ÉCOLE : opération « Balle aux pieds »

Pendant 5 semaines entre janvier et mars, 2 classes de l'école élémentaire Balzac ont participé à cette action départementale organisée par l'inspection académique, l'USEP95 et le district du Val-d'Oise de football.

Ce projet consiste à associer dans un même projet, la découverte du football et les valeurs citoyennes portées par le projet éducatif de la Fédération Française de Football.



LA PÉTANQUE ADAMOISE : une association dynamique !

Depuis trois ans déjà, l'association pratique ce sport sur le boulodrome du stade Philippe Grante. Un chalet a été installé en février 2014 par la municipalité afin d'améliorer l'accueil des adhérents.

En deux ans, l'équipe des séniors et celle des vétérans sont montées en deuxième division.

Cette année, l'association organise une quinzaine de concours.

www.petanque-adamoise.jimdo.com



KARATÉ CLUB : un sport pour tous

Fondé en 1971 le club accueille enfants et adultes pour les former à la pratique d'un art martial vieux de plusieurs millénaires. Ce sport permet d'exercer une activité intense adaptée à chaque tranche d'âge. Les enfants apprennent à canaliser leur énergie. Pour les adultes, le karaté renforce la tonicité musculaire et harmonise la coordination.



L'instructeur enseigne ce sport dans un esprit de convivialité. Les relations intergénérationnelles sont importantes, elles stimulent l'ambiance et font du club de karaté un lieu d'échanges.

D'autres variantes du sport y sont également enseignées telles que le karaté full contact et le karaté défense training.

HOMMAGE À JEAN-PIERRE RENARD



Conseiller municipal en charge des Sports de 2001 à 2008, il était un membre actif de l'Office Municipal des Sports. Très apprécié de ses collaborateurs et compétent dans les différentes missions qui lui ont été confiées, il a, en outre, collaboré avec enthousiasme à la réalisation du gymnase Amélie Mauresmo, inauguré en 2008.

Président de l'athlétique club de L'Isle-Adam pendant 25 ans, il est à l'origine de la célèbre course pédestre des 20 km de L'Isle-Adam, épreuve qualificative au championnat de France.

A côté de son investissement personnel pour la commune et son association, Jean-Pierre Renard réalise une brillante carrière professionnelle où il débute comme ingénieur au sein d'Alcatel pour occuper par la suite le poste de directeur des relations internationales dans la même maison.

Disparu le 7 mars dans sa 75^e année, suite à une longue maladie, il laisse le souvenir d'un homme généreux et attachant.

LE MARCHÉ DE L'ISLE-AD

HISTORIQUE DU MARCHÉ

Le marché se tenait jadis le vendredi dans la Grande Rue, entre le pont du Cabouillet et l'église. Il permettait le ravitaillement des villageois et des bateliers de l'Oise. En 1850, il s'étendait sur 40 à 50 mètres de longueur. En deux rangées parallèles, de chaque côté de la rue, tenues par des femmes, il n'y avait aucune installation : ni tables, ni chaises. Il s'y vendait des fruits, des légumes, de la volaille, du beurre et du fromage du pays. Aucun autre beurre n'était vendu à L'Isle-Adam que celui fabriqué par les épouses des cultivateurs de la commune et des environs, avec leur baratte, et uniquement avec le lait qu'elles trayaient de leurs vaches.

Le fromage était du fromage blanc dit

« à la pie ». Ce ne fut que plus tard que les épiciers vendirent du beurre, et plus tard aussi que les boutiques spécialisées en beurre, œufs, fromages s'ouvrirent.

Les premiers marchands de viande installés sur le marché furent des charcutiers et ne venaient qu'irrégulièrement. Le porc frais valait, à l'époque, 0,35 F la livre sur le marché et 0,45 F dans les boutiques. Le bœuf ne valait pas plus cher. Le beurre coûtait 18 sous (0,90 F) la livre. Les lapins et les fruits étaient très bon marché. Mais, en ce temps-là, l'argent était rare.

Les droits de place pour les commerçants furent institués en 1860, année où l'extension du marché fut

alors telle que la circulation devenait, ce jour-là, très difficile dans la Grande Rue.

Il fallait changer l'emplacement. Avant de prendre la décision de le transférer, il y eut un référendum à la mairie, sous l'égide de Charles Binder, maire de L'Isle-Adam de l'époque. Ce jour-là, un vendredi, jour de marché, une majorité, surtout de femmes, se prononça pour le nouvel emplacement, malgré des criaileries intéressées de quelques commerçants de la Grande Rue.

A partir de 1880, le marché fut donc transféré avenue des Ecuries de Conti et fonctionnait les mardis et vendredis. Ce n'est qu'en 1963, qu'il est installé sur la place de Verdun.

LA HALLE À L'ANCIENNE

Conçue par les architectes Giraud, Beaufls et Droit et construite par les « Charpentiers de Paris » sur la place de Verdun (le long du square Balzac), de novembre 1981 à mai 1982, elle est inaugurée le vendredi 11 juin 1982, en présence du maire Michel Poniatowski, de Monsieur Fillion, maire de Parmain, des architectes et de Monsieur Lefèbvre, des Monuments Historiques.

Le coût de cette réalisation s'élève à 2.700.000 F. Il est financé par les concessionnaires du marché, Messieurs Lombard, Guérin, Feral et Girard avec lesquels la Ville a conclu un contrat de longue durée. Cette halle représente une surface de 1.500 m² environ, soit à peu près la moitié de la place de Verdun, pour une longueur de 55 m et une largeur de 27 m. Le toit composé de 208 000 petites tuiles du pays, ne dépasse pas les 9,50 m de haut.

En octobre 1989, le marché ouvre, en plus du mardi et vendredi, le dimanche matin.

En 2001, afin que les commerçants puissent avoir des équipements fixes leur permettant de satisfaire aux exigences de la chaîne du froid, la halle du marché est clôturée par des grilles mobiles de couleur vert foncé, en harmonie avec le bâtiment et l'environnement.



ADAM

LE MARCHÉ AUJOURD'HUI

Avec sa superbe halle à l'ancienne, le marché de L'Isle-Adam, mentionné dans le guide vert Michelin comme une référence régionale, est sans aucun doute l'un des plus beaux de la région. Le long des allées s'étendent de longs présentoirs parfaitement agencés sur lesquels s'étalent poissons, viandes, fruits et légumes mais aussi fleurs, pains ou olives. L'offre alimentaire est de grande qualité et représente tous les métiers et de nombreux produits (bouchers, charcutiers, volaillers, chevalins, fromagers, produits grecs, asiatiques, fruits et légumes, boulangers, fruits secs, producteurs, produits italiens, vins, miel, pâtisseries,...). Beaucoup de commerçants sont impliqués dans la vie et l'animation du marché et certains y viennent depuis plusieurs générations !

Hors de la halle, vêtements et tissus virevoltent au passage des acheteurs souvent nombreux. Au milieu, un torréfacteur vend son café pendant que le manège permanent attire les enfants avec sa musique envoûtante.

On compte aujourd'hui 120 commerçants dont 44 sous la halle.



LE MARCHÉ CONTINUE DE SE DYNAMISER : LES NOUVEAUTÉS EN 2015 !

Animations le 3^e dimanche du mois, à partir de 11h, dans les jardins du Castelrose

18 -19 avril	foire horticole
17 mai	Théâtre - Les contes de Perrault
21 juin	orchestre jazz
20 septembre	spectacle de magie
17-18 octobre	foire horticole
15 novembre	orchestre
19-20 décembre	chants et village de Noël, embrasement du Castelrose.

Nouveaux commerçants

Vétérinaire à domicile

Dr Candy Sichet
Candy vet'Home
11ter rue Bergeret
☎ 06 38 41 79 06
✉ candy.sichet@gmail.com

Restaurant Engel's

(changement de propriétaire)
58 avenue de Paris
☎ 01 34 73 42 60

Restaurant japonais

Pop sushi
1 rue de la Croix Rouge
☎ 01 84 16 06 41
🌐 www.popsushi.fr
(Ouvert 7j/7)
De 11h à 14h sauf le dimanche
De 18h à 22h30 et jusqu'à 23h le vendredi et samedi.

Agence immobilière

Cavallé Immo Conseil
11 rue du Héron Cendré
☎ 06 85 52 47 68
🌐 cavaille-immococonseil.fr

NAVETTES GRATUITES À DESTINATION DU MARCHÉ

Tous les vendredis, des bus au départ des communes avoisinantes desservent le marché afin de le rendre accessible aux personnes non véhiculées. 1h30 sur place.

Renseignements auprès des mairies de Nerville-la-Forêt, Presles, Nointel, Mours, Champagne-sur-Oise, Méry-sur-Oise, Villiers-Adam, Mériel.

Détail de la charpente

ZONE DE BIODIVERSITÉ

Les premiers travaux ont commencé en janvier



La protection des jeunes arbres avec la pose de filets plastiques.



La plantation de 50 Saules Têtards.



La restauration du chemin communal de la petite plaine.

- Le détournement des arbres pré-sélectionnés sur la parcelle non cultivée depuis 6 ans.
- L'apport de paillage au pied.
- Le fauchage de la parcelle.

LA PROCHAINE ÉTAPE :

réalisation d'une partie de la frayère à brochets.



LE PRINTEMPS des hirondelles

En 2014, la population d'hirondelles de fenêtres a connu un léger mieux avec 49 nids occupés à la fin juin à L'Isle-Adam.

Pour la première fois depuis leur installation en 2002 par la Ville sur la façade de l'hôpital, 5 des 6 nids artificiels ont été occupés. Jusque-là quelques reproductions anecdotiques de moineaux, voire d'un couple de mésanges bleues y avaient été observées.

C'est le quartier de la Garenne qui accueille la plus importante population avec 25 nids.

Combien seront-elles cette année à revenir d'Afrique ?



PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE : ne laissons pas nos poubelles encombrer nos trottoirs !

Afin d'éviter toute gêne physique et visuelle et de respecter l'esthétique de notre Ville, un arrêté municipal régit depuis 2009 la présentation et la collecte des déchets.

La sortie des conteneurs individuels s'effectue à partir de 19h la veille de la collecte et leur rentrée doit être opérée le plus tôt possible après la collecte et au plus tard le soir du jour de la collecte.



A l'exception des encombrants, les déchets doivent être déposés dans des conteneurs ou bacs normalisés AFNOR mis à disposition et compatibles avec le système de levage des engins de collecte. L'utilisation des sacs, cartons et autres conteneurs est interdite.

Le non-respect des modalités de présentation à la collecte des déchets expose le contrevenant à une amende allant de 11€ à 1.500€.

Bonnes pratiques

- J'utilise les bacs ou conteneurs normalisés.
- J'attends 19h la veille de la collecte pour sortir mon conteneur roulant.
- Je fais attention à bien fermer mon conteneur pour que son contenu ne se disperse pas.

CONCOURS COMMUNAL DES VILLES FLEURIES

Contribuez à l'embellissement de votre ville !



6 catégories

jardins, balcons, jardins familiaux, jardins des écoles, commerces/ restaurants et immeubles collectifs.

Critères 2015

l'originalité, la tenue du jardin, la variété des plantes, les couleurs, les hauteurs et proportions, l'aspect général et l'harmonie.

Le passage du jury aura lieu le jeudi 18 juin.

Renseignements : 01 34 08 19 50

REMISE DES PRIX DES CONCOURS DES VILLES FLEURIES

Axel Poniatowski a félicité les candidats pour leur participation à l'embellissement de la Ville, lors de la remise des prix le 7 février.

Catégorie maison

- 1er : Yvon Glevarec
- 2^e : M et Mme Hirrien
- 3^e : M et Mme Fuchs-Carlier

Catégorie Balcon

- 1^{ère} : Nadia Villemot
- 2^e : Saturnina Pereira
- 3^e : Michel Toumazet

Catégorie commerçant

- 1^{er} : Le Relais Fleuri
- 2^e : Aux primeurs Adamoises
- 3^e : Le Frenchy

Catégorie collectif

- 1^{er} : La Faisanderie
- 2^e : Les rives de l'Oise
- 3^e : Bois de Boulogne

Catégorie école



1^{ère} : Ecole Chantefleur ▲

Catégorie jardin familial

- 1^{er} : Bertrand Lebas
- 2^e : Daniel Boulanger
- 3^e : Nadia Villemot

LA MARE DU DÉBUCHÉ la Garenne

Les travaux de re-naturalisation de la mare du Débuché ont été réalisés au mois de février. Un curage a été effectué sur une profondeur de 70 cm.



Du matériel végétal (roseaux) a été conservé, en prévision de la végétalisation de la zone de biodiversité.

Des arbres ont été abattus afin d'apporter de la luminosité, et réduire les matières organiques à décomposer (feuilles, branches...) au niveau de la Mare.

Animation marché

18 et 19 avril - 8h / 19h

Foire horticole de printemps
Jardins du Castelrose

Renseignements :
01 34 08 19 19

CONCOURS D'AGILITY ET DE FLY BALL

25 et 26 avril

Parc Manchez
Club Canin

APRÈS-MIDI DANSANT

Dimanche 26 avril - 14h

Maison de L'Isle-Adam
Tarif : 10 €

Comité des fêtes

Renseignements

et inscription :

01 34 69 21 38

BOURSE AUX JOUETS

Du 6 au 12 mai

Maison de L'Isle-Adam
Pirouette

Renseignements :

01 34 08 01 70

Animation marché

Dimanche 17 mai - 11h

- Représentation théâtrale sur le thème des contes de Charles Perrault
- Remise des prix du concours des vitrines du carnaval

Jardins du Castelrose

Renseignements :

01 34 08 19 50

BEACH VOLLEY

Dimanche 24 mai

Plage

BROCANTE

Lundi 25 mai

Centre ville - A.C.I.A



QUINZAINE COMMERCIALE

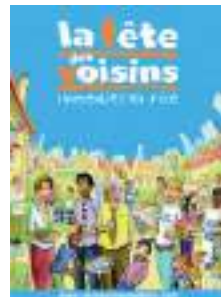
Du 28 mai au 7 juin

A.C.I.A

Fête des voisins

Vendredi 29 mai

AV.F - Ville



FÊTE MONDIALE DU JEU

Samedi 30 mai

Parc Manchez

Pirouette - Ville

PIQUE-NIQUE EN VILLE »

Dimanche 7 juin - 12h

Place du Patis

AV.F

COURSE DES BAIGNOIRES

Dimanche 7 juin - 15h

Quai de l'Oise - A.C.I.A



Concert « Festival d'Auvers-sur-Oise »

Vendredi 19 juin 21h

Eglise Saint-Martin de L'Isle-Adam

Renseignements :

01 34 08 19 19



Animation marché

Dimanche 21 juin - 11h

Orchestre jazz

Jardins du Castelrose

LES SORTIES DE L'OFFICE DE TOURISME

RDV TOURISTIQUES

Les visites « jeune public » ont été labellisées en septembre 2014 « Val-d'Oise Family ». Ce label répertorie l'offre touristique à destination des familles et des enfants sur le département. Ces sites et animations doivent respecter un cahier des charges exigeant portant sur l'accueil, la tarification, la sécurité et les services destinés à la clientèle familiale.

Le nouveau guide « Val-d'Oise Family » est désormais disponible à l'Office de Tourisme. Il sera l'outil indispensable pour préparer vos sorties en famille.



VISITES GUIDÉES LABELLISÉES « VAL-D'OISE FAMILY »

- **Isara, la rivière expliquée aux enfants (de 5 à 12 ans)**
Jeudi 23 avril - 14h / Samedi 6 juin - 14h
- **Les étangs avec Lilette, la biodiversité pour les enfants (de 3 à 12 ans)**
Mardi 21 avril - 14h
Samedis 9 mai, 30 mai et 27 juin - 14h
Dimanche 14 juin - 10h30
- **Visite guidée de la Ville (de 6 à 12 ans)**
Dimanches 19 avril, 17 mai et 21 juin - 10h30
- **« Du Parc à la Nature : le Pavillon Chinois et les étangs » (de 4 à 12 ans)**
Dimanches 3, 24 mai et 7 juin - 10h30
Samedi 30 mai - 15h30

Un livret pédagogique est remis à chaque enfant - réservation nécessaire
Tarifs : 6 €
(gratuit pour les accompagnateurs sans livret et les moins de 6 ans).

- **Rallye touristique «Enquête policière à L'Isle-Adam» (de 7 à 99 ans)**
Mercredis 13 mai et 10 juin - 14h
Réservation nécessaire
Tarifs : 6 €
(1 gratuité pour 3 personnes payantes).

VISITES GUIDÉES THÉMATIQUES

Accompagnés par des guides passionnés, partez à la rencontre des princes de Conti, des artistes adamois, de l'histoire de L'Isle-Adam au travers des siècles.

- **Peintres & écrivains**
Dimanches 26 avril, 31 mai et 28 juin - 10h30
- **Au fil de l'Oise**
Dimanches 10 mai et 14 juin - 10h30
- **« L'Isle-Adam au XIX^e siècle »**
Vendredis 15 mai et 19 juin - 14h
- **La plus grande plage fluviale de France**
Samedi 27 juin - 16h

Réservation nécessaire. Tarif : 6 €.

CROISIÈRES « FESTIV'EAU » (réservation obligatoire)

- **Week-end des 30-31 mai :**
croisières musicales guinguette, jazz, rock.
- **Dimanche 21 juin :**
croisière découverte, croisière musicale chanson française.

Possibilité de croisières sur demande : de fin mai à début août pour les groupes déjà constitués.



Pour compléter ces visites nous vous invitons à découvrir à l'Office de Tourisme le magnifique livre de René Botto, « L'Isle-Adam Mon Paradis Terrestre »



WEEK-END DES 6-7 JUIN : » «>RENDEZ-VOUS AUX JARDINS »

Manifestation organisée par le Ministère de la Culture.

Thème national pour cette édition :
« la promenade aux jardins ».

L'Office de Tourisme de L'Isle-Adam vous invite aux « Arts en balade » à travers les parcs et jardins de la Ville : artistes-peintres, musiciens, conteurs, artisans agrémenteront votre parcours.

*Renseignements
pour toutes les manifestations
Office de Tourisme : 01 34 69 41 99*

LA FÊTE DES VOISINS - DÎNERS DE QUARTIER

Vendredi 29 mai

Organisée par l'association A.V.F.

Cette manifestation lance la saison des dîners de quartier.

Proposez un dîner de quartier à vos voisins, la Ville peut vous prêter du matériel.

Contact : Sylvie Brière - conseillère municipale : 06 70 72 95 87.

CONCERT « LES SEPT DERNIÈRES PAROLES DU CHRIST EN CROIX » DE HAYDN

Dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise

Vendredi 19 juin - 21h

Eglise Saint-Martin de L'Isle-Adam.

Insula Orchestra - direction Laurence Equilbey.

PIÈCES D'IDENTITÉ n'attendez pas l'été !

A l'approche des vacances d'été, pensez à vérifier la validité de votre carte d'identité ou de votre passeport car vous serez nombreux à vouloir les faire renouveler !

Rappel : le délai moyen pour obtenir un passeport est de 3 semaines (à compter de la date de dépôt).

Rendez-vous obligatoire au 01 34 08 19 07 pour la constitution du dossier.



SOS MÉDECIN VAL-D'OISE RDV par internet

Afin d'éviter aux patients un trop long temps d'attente au téléphone, SOS-Médecins 95 a récemment équipé ses centres de consultation d'une prise de rendez-vous par internet sur le site : sos-medecins95.com.

Ce système ne concerne que les consultations dans l'un des trois cabinets médicaux (Saint-Ouen l'Aumône, Saint-Leu-la-Forêt ou Luzarches) et non les visites à domicile.



PHARMACIES DE GARDE

**La nuit,
appeler la gendarmerie
au 01 34 69 73 30.**

Dimanche 19 avril
Pharmacie Dodin
L'Isle-Adam : **01 34 69 03 73**

Dimanche 26 avril
Pharmacie Bardet
Parmain : **01 34 73 02 12**

Vendredi 1^{er} mai
Pharmacie Loyer
Auvers-sur-Oise : **01 30 36 75 60**

Dimanche 3 mai
Pharmacie Coillet
Bernes-sur-Oise : **01 34 70 45 00**

Vendredi 8 mai
Pharmacie Vernier
Auvers-sur-Oise : **01 30 36 70 49**

Dimanche 10 mai
Pharmacie Vernier
Auvers-sur-Oise : **01 30 36 70 49**

Jedi 14 mai
Pharmacie Pecquet
Nesles-la-Vallée : **01 34 70 61 17**

Dimanche 17 mai
Pharmacie Vaudou
Persan : **01 30 34 61 20**

Dimanche 24 mai
Pharmacie Maillard
Beaumont-sur-Oise : **01 34 70 00 32**

Lundi 25 mai
Pharmacie Maillard
Beaumont-sur-Oise : **01 34 70 00 32**

Dimanche 31 mai
Pharmacie Choux
Méry-sur-Oise : **01 30 36 34 66**

Dimanche 7 juin
Pharmacie Helias
Butry-sur-Oise : **01 34 73 06 17**

Dimanche 14 juin
Pharmacie Bardet
Parmain : **01 34 73 02 12**

Dimanche 21 juin
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise : **01 34 70 00 19**

L'ISLE-ADAM VILLE INTERNET



pour la 8^e année consécutive

Mardi 3 février, lors de la cérémonie de remise des labels de l'Association Villes Internet 2015 à Mérignac, **la Ville s'est vue décerner, pour la 8^e année consécutive, la plus haute distinction du label : @@@@.**

Cette récompense témoigne de l'implication de la municipalité en matière de démocratisation des nouvelles technologies et de leurs usages citoyens. Regroupant élus, services municipaux et associations, la commission chargée des TIC, pilotée par Morgan Touboul, conseiller municipal, a poursuivi le travail engagé depuis de nombreuses années sur impulsion d'Axel Poniatowski, Député-Maire de L'Isle-Adam.

Parmi les récentes innovations qui ont valu sa distinction à notre commune, citons notamment :

- les équipements numériques au service de l'attractivité touristique de L'Isle-Adam (QR-codes multilingues, parcours touristiques numériques, plan interactif, signalétique numérique, etc.),
- la dématérialisation progressive des démarches administratives,
- la nouvelle rubrique dédiée spécifiquement aux personnes handicapées,
- l'agenda numérique des manifestations culturelles, sportives, de loisirs...
- la mise en place de points d'accès au Wifi gratuit.

Pour l'année 2015, le groupe travaille déjà au lancement d'une version mobile du site de la Ville, à un nouveau système de réservation pour les cantines scolaires, à l'installation de bornes Wifi à la Plage de L'Isle-Adam et, à plus long terme, au déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

ABONNEMENT AU CLIN D'ŒIL

Le bulletin électronique de la ville permet aux personnes inscrites de recevoir chaque semaine les informations festives ou pratiques concernant notre commune.

Pour s'inscrire, cliquer sur :
www.ville-isle-adam.fr - Vos démarches - Inscriptions Clin d'œil.

FÉLICITATIONS

Mariages à L'Isle-Adam

28/11/2014	Virginie Jospin et Lyes Sellou
20/12/2014	Séverine Barbou et Romain Chéron
20/12/2014	Anne-Lorraine Arthur de la Villarmois et Augustin Wilmot-Roussel

BIENVENUE

Naissances adamoises à L'Isle-Adam

08/12/2014	Ayden Mouche
23/12/2014	Johan Bayeul
27/01/2015	Aaliyah Collado
30/01/2015	Edouard Soufflet Dogan
31/01/2015	Kylian Beaujean
10/02/2015	Arthur Pichard Delatour
13/02/2015	Eren Cikrcki
27/02/2015	Mathieu Miet

Naissances adamoises à l'extérieur

29/11/2014	Rim Ouhammou
30/11/2014	Jade Vasseur Decalf
17/12/2014	Rafael Domingues
20/12/2014	Lucas Lourdel
24/12/2014	Zacharia Lozad
24/12/2014	Alma Tavares
06/01/2015	Maëlyaa Alexandre
23/02/2015	Lou Mathure

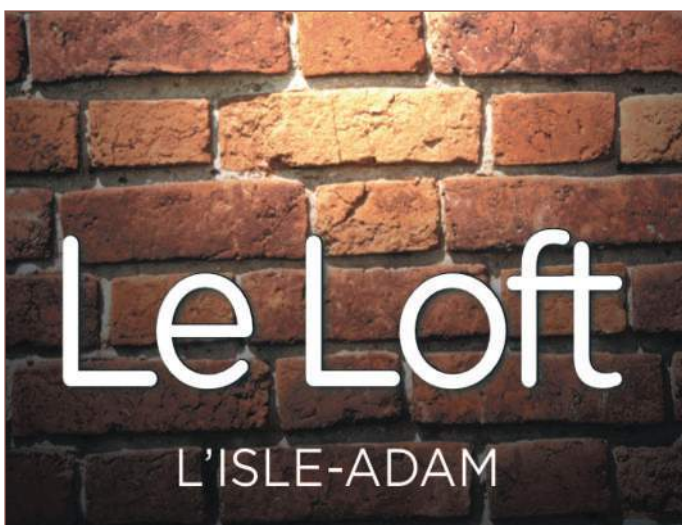
ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Décès adamois à L'Isle-Adam

03/12/2014	Yvonne Huynh Vinh née Barberet, 99 ans
05/12/2014	Dominique Collin, 67 ans
14/12/2014	Maurice Buisson, 94 ans
20/12/2014	Alain Beaucheron, 74 ans
27/12/2014	Michel Bonn, 82 ans
30/12/2014	Irène Echavidre, 91 ans
14/01/2015	Micheline Tagliana née Anceau, 90 ans
05/02/2015	Joaquim Lopes, 76 ans
08/02/2015	Marie Fournier née Géhin, 104 ans
18/02/2015	Francis Debas, 80 ans
19/02/2015	Emilie Montmirel née Moriot, 91 ans
27/02/2015	Suzanne Laurent née Milon, 84 ans

Décès adamois à l'extérieur

24/11/2014	Jacqueline Poupet Veuve Rodriguez, 82 ans
25/11/2014	Renée Dubreuil Veuve Caron, 73 ans
25/11/2014	Louis Gabry, 69 ans
01/12/2014	Daniel Dumont, 64 ans
02/12/2014	Sylvie Ternois épouse Neuens, 54 ans
05/12/2014	Muhand Samid, 51 ans
09/12/2014	Micheline Allais Veuve Gourbeault, 94 ans
14/12/2014	Pierre Werner, 79 ans
16/12/2014	Muriel Mercier épouse Castel, 54 ans
17/12/2014	Françoise Filicke, 73 ans
30/12/2014	Jean Chaponnet, 93 ans
04/01/2015	Stanislas Mocko, 84 ans
07/01/2015	Jean Trapletti, 82 ans
11/01/2015	Dominique Gallopin, 51 ans
17/01/2015	Ingeborg Arens Veuve Rigaud, 87 ans
17/01/2015	Jean-Claude Braun, 70 ans
30/01/2015	Augustine Ganthier épouse Rouby, 81 ans
04/02/2015	Dominique Epivent, 71 ans
06/02/2015	Odette Mocaer épouse Denis, 77 ans



Un nouveau propriétaire

Un nouveau chef

Une nouvelle décoration

UN NOUVEAU RESTAURANT

100% fait maison - 100% produits frais
Grande terrasse ensoleillée

Bar - Tabac - Restaurant
16, Grande Rue

Tél. : 01 34 69 01 00 - www.restaurant-le-loft.com

L'établissement est ouvert tous les jours de 7h à 20h, jusqu'à 23h les vendredi et samedi
Restaurant le midi tous les jours, en soirée les vendredi et samedi



P'Océane
Institut de beauté

19 bis, avenue de Paris
95290 L'Isle Adam
Tél. : 01 34 69 50 90
www.institut-beaute-loceane.fr

Soin Visage & Corps, Epilation, Manucure
Amincissement / Rajeunissement
LPG Cellu M6 dernière génération

Paris Ella Baché **THALGO** **LPG**



COIFFURE

01 34 69 01 17

Ouvert
du mardi
au samedi
de 10 h à 19 h
sans interruption

50 rue de Nogent
95290 L'Isle-Adam



7jours/7 9h/24h

Aire de jeux couverte

Commandez par internet
www.gomcdo.fr

Tél. : 01 34 08 11 29

Centre commercial du Grand Val
95290 L'Isle-Adam



Adieu kilos!

La méthode Naturhouse

Comment ça marche ?

30' **PREMIER RENDEZ-VOUS**
> Bilan complet (30 mn)
DÉFINITION OBJECTIF POIDS
• Mise en place du plan diététique renforcé par la prise de compléments alimentaires à base de plantes, fruits et légumes (environ 40€/semaine)

15' **RENDEZ-VOUS SUIVANTS**
> Suivi diététique gratuit (15 mn)
• 1 fois par semaine en phase de perte de poids *
• 1 fois tous les 15 jours en phase de stabilisation **
• 1 fois tous les mois en phase d'entretien **

UNE MÉTHODE EXCLUSIVE ET UNIQUE
Prenez rendez-vous avec votre diététicien(ne) dans le centre le plus proche de chez vous :
NATURHOUSE L'ISLE-ADAM
25 rue de Paris Tél. 09 84 16 42 65

Mardi, mercredi, vendredi : 10h30 - 14h00 et 15h00 - 19h00
Jeudi : 11h00 - 14h00 et 15h00 - 19h00
Samedi : 10h30 - 14h00 et 15h00 - 17h00

LES + NATURHOUSE
Un suivi hebdomadaire gratuit par un(e) professionnel(le) de santé : Un(e) diététicien(ne)-nutritionniste diplômé(e) d'état.
Ce n'est pas un régime : C'est une rééducation et un rééquilibrage alimentaire.
La méthode s'adapte à votre rythme de vie : Vous ne ressentez pas de sensation de faim.
Une perte de poids durable : Grâce à la phase de stabilisation et aux programmes "bien-être" d'entretien.

ma diététicienne ma solution

suivi diététique
www.naturhouse.fr

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

500 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE •

L'Isle-Adam Carrefour

Les prix bas, la confiance en plus



Un nouveau Drive pour mieux vous servir !

Centre commercial le Grand Val
ZAC du pont des rayons RN 322
95290 L'Isle-Adam
Tél. 01 34 08 46 38

Ouverture Lundi, Mardi, Mercredi
Jeudi et Samedi de 9h à 21h.
Le Vendredi de 9h à 22h
Parking 1200 places



drive
carrefourdrive.fr



ouvert

Assurances



Banque

Voyages



Spectacles



Location de véhicules

PRESSE

